



Obligation d'heures supplémentaires non payées

Par leadlc

Bonjour à tous,

Je suis actuellement en CDI dans mon tout premier emploi, il arrive régulièrement que mon patron me demande de faire des heures supplémentaires au dernier moment (je quitte habituellement le travail à 16h et j'apprend que je travaille de 20h à 22h à 17h le jour même...)

Ce genre de situation arrive régulièrement et je souhaitais savoir si cela était légal ? Mon patron a-t-il le droit de m'imposer des heures supplémentaires non payées (rattrapables) alors que j'ai déjà quitté le travail (car je quittais à 16h et que j'ai reçu son message à 17h)... Je tiens à préciser que cette situation n'a rien d'exceptionnel et qu'il arrive souvent que j'apprenne à la dernière minute que je travaille le soir (j'assiste à des réunions).

J'espère avoir été claire, par avance, merci :)